



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Saint-Georges de Reintembault (35)

Un aménagement végétalisé, sobre, économe et participatif de la place de la mairie

Réalisé avec le concours des habitants et des services techniques, le ré-aménagement de la place du centre a été conçu par l'Atelier Bivouac et mené dans une démarche de récupération et d'utilisation au maximum des ressources locales existantes.

Saint-Georges-de-Reintembault est une commune de près de 1500 habitants, membre de Fougères agglomération. Éloignée des grands axes, la commune perd chaque année des habitants par dizaine depuis les années 60 ; à l'arrivée de l'équipe municipale en 2014, un certain nombre de commerces et de services sont également menacés de fermeture. Des raisons qui ont motivé la commune à mener une étude globale de revitalisation conduite en 2017-2018 par l'Atelier LAU (Nadège Mazoué, Nantes) dans le cadre de l'appel à projet « dynamisme des bourgs ruraux » porté par l'Etat, la Région, l'EPF Bretagne et la Banque des Territoires, et de celui du département d'Ille-et-Vilaine.

↗ Sobriété et participation

L'aménagement de la place de la mairie fait partie des actions retenues comme prioritaires. Plusieurs enjeux s'y concentrent : agrandissement du nouveau bar avec terrasse, circulations piétonnes, liaison avec un cœur d'îlot donnant sur la place en cour de réaménagement ainsi qu'avec le collège situé au bout d'une rue adjacente, liaisons entre espace public et espaces habités, stationnement, valorisation paysagère. Avec l'accompagnement de Fougères agglomération et un appui de BRUDED, la municipalité lance fin 2020 une consultation pour recruter une équipe de paysagistes pour aménager la place. Deux critères marquant ressortent du cahier des charges :

- des compétences en "paysage mais également en conception de



Elus, habitants et services techniques ont participé aux travaux

mobilier urbain et en démarches participatives tant pour la conception que pour la réalisation de travaux"

- une sobriété du projet : "économie de moyens, micro aménagements privilégiant des ajustements de surfaces et menés en cohérence avec l'esprit du projet de revitalisation du centre-bourg : dimension patrimoniale, développement durable et participative".

↗ Des résidences sur site

La commune décide de retenir l'association de paysagiste Bivouac « pour sa démarche de résidence sur site, ainsi que pour son expérience en sobriété d'aménagements et d'implication des habitants ». En lien avec la municipalité, le bureau d'étude imagine plusieurs phases de résidences

Bois local



Le mobilier urbain a été réalisé « avec des pins douglas sans réelle valeur paysagère repérés sur le camping ». Après abattage par un bucheron local, ils ont été débités en différentes sections de planches et poteaux par la scierie mobile de Mellé. « Le cubage revient à environ 90 €/m³ alors qu'il serait de 600 €/m³ si on achetait le bois » se réjouit la maire. ■

d'une semaine sur site. Le calendrier sera revu en fonction de l'avancement du projet mais également du contexte sanitaire :

- mai 2021 : diagnostic et intentions
- juillet : préfiguration de scenari
- octobre : validation du projet
- mars 2022 : découpage de l'enrobé, apport de terre végétale et plantations.
- juin : réalisation et installation du mobilier urbain.

➤ Inventorier

La première résidence de Bivouac consiste à analyser les habitudes et à recueillir les besoins des habitants. « Ils sont venus à deux, accompagnés d'un stagiaire. Pour qu'ils puissent rencontrer les habitants dans un cadre différent de la mairie, nous leur avons mis à disposition une petite maison donnant sur la place, acquise dans le cadre de l'étude de revitalisation » précise Marie-Claire Boucher. Avec l'appui des services techniques, les paysagistes font également l'inventaire des matériaux existant sur la commune. « Dalles, linteaux, pavés, bordures, pierres de taille, sable, troncs, perches de châtaigner... » sont ainsi repérés ici dans un dépôt ou une carrière communale, là aux ateliers techniques.

“ La démarche de sobriété et de récupération portée par les paysagistes est vraiment intéressante ; elle change notre regard et permet d'apporter une réponse à la pénurie des matériaux ”



Marie-Claire Boucher
Maire

➤ Proposer

Courant juillet, l'équipe de maîtrise d'œuvre revient sur une résidence d'œuvre revient sur une résidence d'œuvre revient sur une résidence d'œuvre « avec plusieurs scénarios et une maquette de la place avec des éléments amovibles qui pouvaient bouger au fil des discussions ». Les principaux débats sont mis en réflexion avec les habitants puis font l'objet d'échange avec les élus. Ils tournent autour des stationnements, de la place du monument aux morts mais également du devenir des arbres en place. Il s'en dégage un scénario consensuel avec la création de 3 parvis distincts. L'un devant le Pt'it mic, les autres devant les façades des maisons et le monument aux morts.

Le maintien d'un stationnement conséquent est acté, « derrière un front végétal, pour ne pas avoir les voitures au premier plan » précise Léo Pouliquen, paysagiste. Après discussion en conseil municipal, les arbres

seront finalement coupés notamment « en raison de leur état sanitaire ». Un affichage d'attente est réalisé pour en informer les habitants. Ils sont remplacés par « des chênes du Japon, aux racines non traçantes qui ne soulèvent pas les bitumes et placés dans des fosses longitudinales avec un vrai espace d'épanouissement ».

➤ Récupérer

Pour réaliser les aménagements, deux chantiers participatifs sont organisés. « Notre statut associatif nous permet d'être assurés pour cela » précise Bivouac. Les solutions mises en oeuvre font appel aux ressources locales : « Le pavage en granit du monument aux morts a été réalisé par les services techniques ; la terre végétale et le paillage viennent des ressources municipales ; le fumier composté a été donné par un habitant ; les quelques mille plants de vivaces achetés auprès d'un pépiniériste producteur local (Besnard) ont en partie été posés avec des habitants volontaires ; le mobilier urbain est réalisé sur mesure avec des arbres d'une haie communale ».

Pour communiquer auprès des habitants, un 8 pages de présentation du projet a été réalisé et distribué dans les boîtes aux lettres.

➤ Côté coûts

Surface de la place : environ 2700 m²

Dépenses HT	
Etude Bivouac (phase 1)	16 950
Chantier Bivouac (phase 2)	18 900
Matériel chantier participatif	5 650
Terrasse, jardinières, plants	7 300
Plan de financement HT	
Région (AAP centre-bourg)	37 840
CPRB	1 200
Autofinancement	9 760
TOTAL	48 800



Le pavage en granit du monument aux morts a été réalisé par les services techniques avec des pavés de récupération

CONTACT :

Marie-Claire Boucher, maire / 02 99 97 01 13 / contact@stgeorgesrlt.org

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

